

### Commission Patrimoine industriel

Réunion du 07 décembre 2021  
Château des Ducs de Savoie -  
Chambéry

#### Présents (18)

Colette	Allibert	Association pour le Patrimoine et l'Histoire de l'Industrie en Dauphiné (38)
Céline	Bardin	Patrimoine Aurhalpin (région)
Claudine	Barrioz	Fondation du patrimoine - Département Savoie (73)
Jocelyne	Béard	Vive la Tase (69)
Jean-Claude	Bouchet	Amis de Montmélian (73)
Michèle	Chappuis	Amis du Vieux Chambéry (73)
Marie-Hélène	Chateau	PA (région)
Jean-Claude	Davoine	Amis du Vieux Chambéry/Compagnie de Savoie (73)
Michel-André	Durand	VP PA/Compagnie de Savoie (région/73)
Yves	Esquieu	CICP Viviers (07)
Muriel	Jacquemont	Service Patrimoine Culturel de l'Ain (01)
Michèle	Léonet	Vive la Tase/Fédération du Patrimoine de l'Est lyonnais (69)
Catherine	Maillet	Patrimoine des Pays de l'Ain (01)
Sylvain	Pasdeloup	Office de Tourisme Terra Volcana/Tanneries de Maringues (63)
Olivier	Perret	Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles (69)
Robert	Porret	FACIM (73)
Gérard	Salagnon	Patrimoine des Pays de l'Ain- CILAC (01)
Aude	Thevenon	PA (région)

#### Excusés (5)

Monique	Chapelle	Amis de la Fondation Berliet (69)
Xavier	Spertini	Photographe (71)
Brigitte	Riboreau	Musée de Bourgoin-Jallieu (38)
Roger	Lamartine	VALPASTI (69)
Jean	Martin	Amis des Viaducs (03)

## Rappel de l'ordre du jour :

- Les Ensembles industriels remarquables (EIR) :  
Constat : 2014 premier recensement, aujourd'hui 46 sites labellisés et un logo a été créé : quelle appropriation ?  
Bilan de la prospection des supports pour la réalisation des plaques : discussion  
Retour sur la campagne de valorisation Filmez votre EIR/Industries en Série  
Objectifs 2022 : A réaliser : charte et grille d'évaluation des EIR, Faire vivre le réseau : ponctuellement et entre les réunions : échanges d'idées.
  - Débat sur l'action de la commission : Quelle peut-être la place du patrimoine dans le concept de réindustrialisation de la France ? : rôle pédagogique ? action auprès des jeunes ?
  - Actualités régionales
  - Questions diverses
- 

M.H. Chateau propose un tour de table, le débute puis il se poursuit :

Y. Esquieu : CICP Patrimoine, intérêt pour le site de Lafarge (cité ouvrière), fabrication des carreaux de ciment

M.Chappuis et J.-C. Davoine représentent les Amis du Vieux Chambéry.

C. Barrioz : déléguée de la Fondation du patrimoine pour le département de la Savoie G. Salagnon : administrateur du CILAC (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel)

J.-C. Bouchet : Amis de Montmélian et de ses environs

J. Béard : présidente de Vive la Tase

M. Léonet : membre de Vive la Tase

M. Jacquemont représente le Département de l'Ain pour le service patrimoine, elle précise qu'un projet est en cours avec l'association Patrimoine des Pays de l'Ain pour le patrimoine industriel, en collaboration avec G. Salagnon.

R. Jonac et O. Perret : Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles

C. Maillet : membre du Bureau de P.A, elle a un intérêt pour le patrimoine industriel

M.-A. Durand qui est vice-président de Patrimoine Aurhalpin, il est également Grand Bailli à la Compagnie de Savoie.

G. Salagnon demande s'il y aura un compte-rendu de la réunion ? M.-H. Chateau lui répond que oui.

C. Bardin présente les membres qui participent à la réunion en visio : S. Padeloup qui représente les Tanneries de Maringues et C. Allibert pour l'APHID.

Elle présente, par ailleurs, les excuses de R. Lamartine.

Un rappel du programme de la journée est effectué : la réunion sera suivie d'un buffet pris sur place et enfin de la visite de la rotonde ferroviaire de Chambéry.

Lors de cette réunion un focus sur les EIR va être réalisé. Pour mémoire, un recensement a été lancé en 2014, aujourd'hui c'est 46 sites labellisés. Depuis 2020, le réseau s'est doté d'un logo.

Tout d'abord, un retour est demandé sur l'appropriation de ce logo.

G. Salagnon demande si le logo a été validé ? il pense que le mot au centre le plus important possède l'initiale la plus petite.

C. Bardin répond que le logo est validé.

J. Béard indique qu'une étude sur la création d'un Site patrimonial remarquable (SPR) a été menée comprenant l'EIR dans son ensemble mais la conclusion du SPR a été rendue sans la prise en compte de l'usine de Cusset car EDF ne souhaite pas de classement. Elle précise qu'une réalisation est en cours pour un parcours où le logo des EIR pourrait être utilisé.

R. Jonac nous signale que le site de Saint-Clair est en pleine mutation : la Métropole de Lyon a repris la gestion du site, il a donc peu de visibilité. L'association souhaite marquer le fait que le site est EIR en apposant le logo rapidement, il y a donc besoin d'une plaque. Les logos des monuments historiques et d'E.FAITH sont quant à eux déjà en place.

Y. Esquieu pense que le logo est intéressant que s'il est reconnu. Comment le faire connaître ? Il n'est pas connu en dehors de Patrimoine Aurhalpin. Aucune plaque n'est placée sur le site de Lafarge ; or son président pourrait être intéressé car il recherche une reconnaissance, auprès de la DRAC, afin de lever des fonds pour la restauration du site suite au tremblement de terre.

C. Bardin déclare que logo n'est pas encore connu car il n'est pas encore utilisé, il est tout récent. Charge aux sites labélisés EIR de l'utiliser pour qu'il soit connu. Elle précise que les Tanneries de Maringues vont l'utiliser sur leur prochaine brochure touristique.

- Retour sur la prospection pour la réalisation de plaques

Nous avons sollicité plusieurs partenaires pour avoir des références : l'Union Rempart qui réalise les plaques monuments historiques (MH) et la Fondation du patrimoine.

C. Barrioz fait un retour sur les plaques en plexiglas : c'est un peu dépassé et pas forcément en adéquation avec les bâtiments patrimoniaux. Le métal serait plus approprié. Il est nécessaire d'apporter une attention particulière au matériau.

C. Bardin précise que selon les devis provenant de la Fondation du patrimoine la petite plaque est à 12 € et la grande plaque en plexiglas à 20 €.

C. Maillet demande si nous avons une idée du prix pour du métal ?

Oui : si nous nous basons sur les plaques des MH le prix serait de 150 €.

Y. Esquieu précise que pour un EIR, plusieurs plaques peuvent être nécessaires car les bâtiments sont potentiellement dispersés.

M.-H. Chateau pense que de ce fait le prix des plaques doit rester raisonnable. Un juste milieu est à trouver.

C. Maillet souligne la nécessité d'avoir des plaques durables dans le temps.

G. Salagnon suggère 2 supports : 1 support métallique émaillé donc de bonne facture sur l'entrée principale et des supports moins nobles pour les autres entrées/bâtiments/...

M.-H. Chateau demande quelle pourrait-être la participation des EIR à l'achat de ces plaques ? En quelle proportion ?

C. Maillet propose que Patrimoine Aurhalpin prenne en charge le prix de la réalisation de la maquette et les EIR prennent en charge la réalisation de la plaque.

M.-H. Chateau pense que la première étape est de faire connaître le logo puis viendra l'apposition des plaques.

R. Jonac demande si les EIR pourront avoir le choix de leur propre fournisseur à partir de la maquette ?

M.-H. Chateau pense qu'il serait mieux de centraliser les choses pour avoir une uniformité de taille, de matériau, ...

C. Barrioz précise qu'elle n'a pas connaissance du règlement de la plaque par le porteur de projet pour la Fondation du patrimoine.

J.-C. Bouchet pense que faire payer la première plaque n'est pas forcément opportun : la reconnaissance EIR doit donner droit à une plaque puis le site peut commander d'autres exemplaires, il faudrait le préciser dans le cahier des charges.

O. Perret juge que 10 € est un prix raisonnable, facilement remboursable par les associations.

M.-H. Chateau émet des réserves sur la durabilité de ces plaques et demande à C. Barrioz quelle est la position de la Fondation du patrimoine si la plaque est abimée ?

C. Barrioz indique que c'est auprès des chargés de mission qu'il faut chercher cette information car c'est eux qui gèrent directement.

M.-A. Durand propose que le prix de la plaque soit inclus dans les frais d'inscription pour les nouveaux labellisés et solliciter les anciens labellisés, ce qui permettra de faire un tri dans les sites toujours intéressés.

- La campagne sur les réseaux sociaux : « Filmez votre EIR/Industries en Série »

12 épisodes ont été réalisés, ils ont été diffusés du 6 mai au 22 juillet 2021.

Bilan de la campagne : 5 800 personnes environ soit une moyenne de 480 personnes par vidéo. Peu de sites ont répondu, une nouvelle campagne pourrait-être prévue en 2022 avec d'autres sites.

M.-H. Chateau propose aux sites participants de s'exprimer pour connaître les éventuels problèmes rencontrés et aux sites qui n'ont pas participé de nous dire pourquoi.

J. Béard indique qu'un film a déjà été réalisé mais qu'il est trop long pour ce format (environ 20mn), ils réfléchissent à une solution.

M. Jacquemont précise que la Cuivrerie de Cerdon est un site qui n'est pas encore ouvert et que beaucoup de fichiers sont à trier.

R. Jonac a trouvé la réalisation assez simple : une prise de quelques vidéos sur téléphone avec l'écriture d'un court texte.

- Objectifs 2022

Pour l'an prochain, C. Bardin lance la piste de la charte et de la grille d'évaluation, le recensement a été lancé en 2014. On note le peu d'investissement des sites labellisés, un noyau dur participe beaucoup mais nombreux sont ceux qui ne répondent plus à l'appel.

Elle lance un appel car Patrimoine Aurhalpin a besoin de volontaires pour travailler sur ce point. G. Salagnon pense qu'il serait intéressant d'avoir la liste des sites par département et leur localisation. Il ajoute qu'un travail a été réalisé pour l'archéologie industrielle au sein du CILAC, il est peut-être possible de s'en inspirer.

M. Jacquemont demande si nous avons une idée pour laquelle les autres sites ne répondent plus ? C. Bardin répond que peut-être que les associations ont changé de présidents, que les sites sont en danger, etc... Un audit serait également à réaliser.

J. Béard pense que le label EIR n'est pas un objectif en soit, il sert de levier. Il faut faire reconnaître ces ensembles au-delà de notre organisation donc les objectifs de la charte sont importants.

Y. Esquieu revient sur la définition : qu'est-ce qu'un ensemble ? qu'est-ce qui est industriel ? pour lui cela reste à définir.

C. Bardin indique que la définition est déjà établie.

Y. Esquieu précise que la question se pose régulièrement sur l'ensemble car par exemple en Ardèche où un moulinage et une scierie n'ayant pas de rapport ont été considérés comme ensemble. Il ajoute pour industriel : est-ce que l'aéroport de Bron est industriel ?

G. Salagnon pense qu'il ne faut pas resserrer la notion de patrimoine industriel, il faut laisser une marge de manœuvre car les lignes bougent.

M.-H. Château est d'accord mais rappelle néanmoins que les ensembles industriels sont bien définis.

C. Bardin précise que la définition sera reposée dans la charte et qu'elle sera l'occasion de repartir sur des bases solides.

J.-C. Bouchet demande si un ouvrage ayant nécessité des techniques industrielles peut être considéré comme un ensemble, exemple d'un pont ?

C. Bardin précise qu'il faut prendre plusieurs critères en compte mais que les viaducs de la Bouble ont été reconnus EIR.

Pour faire vivre la commission, C. Bardin propose une nouvelle campagne d « Industries en série » ? de relancer la Fête du patrimoine industriel ?

R. Jonac précise que pour la Fête du Patrimoine industriel, cette année ce fut un fiasco, car elle était noyée dans la thématique des moulins. Il y avait peu de visibilité sur le site internet dédié.

M.-H. Château pense que cette expérience nous aura servi de leçon et qu'il ne faut pas se coupler avec un autre événement.

- Débat sur l'action de la commission : Quelle peut-être la place du patrimoine dans le concept de réindustrialisation de la France ? : rôle pédagogique ? action auprès des jeunes ?

C. Bardin indique que ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande de R. Lamartine, qui est absent aujourd'hui, elle s'en fait l'écho mais propose d'échanger sur ce sujet ultérieurement.

J. Béard signale qu'elle a été contactée par la Fondation pour la médiation de l'industrie, créée par les Métropole de Saint-Etienne et de Lyon. Celle-ci est très orientée sur l'industrie du futur avec peu de patrimoine.

A l'usine TASE, il y a un projet de réhabilitation des sheds et la création d'un espace de médiation industrielle.

- Actualités régionales

- G. Salagnon présente les photos d'un tableau en lien avec le patrimoine industriel : CILAC : association de 40 ans initiée par M. Dumas (L'archéologie industrielle en France, chaire d'enseignement du pat industriel au CNAM)

La peinture représente les 40 ans de l'activité du CILAC : est peint le couvent des Ursulines à Crémieu (Isère) transformée en usine. Nom du lieu ainsi que la date de la visite est inscrite pour chaque élément. Y figure également le pont de Dieppe qui est classé, il possède encore sa mécanique. Il a bénéficié de l'engouement autour de la Tour Eiffel.

Il présente également la revue du CILAC.

C. Maillet précise que cette peinture est l'œuvre personnelle de G. Salagnon

M.-A. Durand demande si le pont de Dieppe est un pont routier ?

G. Salagnon indique que c'est un pont routier et piéton. Il y a eu une grosse mobilisation pour sauver le pont, une appropriation de la population.

J. Béard demande si la revue du CILAC est accessible sur internet ?

Elle est présente sur le site internet du CILAC.

M. Jacquemont précise que l'abonnement à la revue est payant mais que c'est un bon investissement car la revue est très intéressante.

G. Bouchet présente Le pont Victor-Emmanuel, aussi nommé pont des Anglais, situé en France sur la commune de Cruet en Savoie

Il est classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Il a besoin d'une remise en état. Il est interdit à la circulation en attendant.

Situé à 4km de Montmélian sur la commune de Cruet, enjambe l'Isère. Il est dans le secteur du Parc des Bauges, ce dernier est labellisé Géopark.

A l'époque de sa construction, la majorité des ponts étaient en bois ou en brique. Celui-ci en métal.

Y. Esquieu prend la parole pour faire part des dernières informations de la Cité Blanche à Viviers.

- Questions diverses

G. Salagnon demande si les arceaux du pont des Anglais étaient pour l'esthétisme ? est-ce qu'ils étaient peints ?

J.-C. Bouchet répond que c'était pour une question d'esthétique mais également technique. Il a été abandonné 20 ans après sa construction.

La réunion se termine à 12 h 30.